

United Nations

Nations Unies

UNRESTRICTED

SECURITY
COUNCIL

CONSEIL
DE SECURITE

S/1269

1 mars 1949

FRENCH

ORIGINAL : ENGLISH

CAPLOGRAMME DU MEDIATEUR PAR INTERIM AU SECRETAIRE GENERAL EN DATE
DU 1er MARS 1949 CONCERNANT L'EVACUATION D'AL FALUJA PAR LES TROUPES
EGYPTIENNES

POUR LE PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE :

"EN EXECUTION DES PRESCRIPTIONS DE L'ARTICLE 3 DE LA CONVENTION D'ARMISTICE
GENERAL EGYPTO-ISRAELIEN LES FORCES EGYPTIENNES QUI OCCUPAIENT LA POCHES
D'AL FALUJA DEPUIS LE 14 OCTOBRE 1948 DATE DU DEBUT DES COMBATS DANS LE
NEGEB ONT ETE COMPLETEMENT EVACUEES AUJOURD'HUI AU DELA DE LA FRONTIERE
EGYPTIENNE SOUS LA SURVEILLANCE DES NATIONS UNIES CETTE EVACUATION A ETE
DIRIGEE PAR LE COLONEL IERETTE DE L'ARMEE DES ETATS-UNIS OBSERVATEUR DES
NATIONS UNIES ASSISTE D'OBSERVATEURS BELGES FRANCAIS ET AMERICAINS AINSI
QUE DE MEMBRES DU PERSONNEL SUPPLEMENTAIRE L'EVACUATION A EU LIEU CONFORMEMENT
A UN PLAN ELABORE PAR LE GENERAL WILLIAM E.H. RILEY DES FORCES NAVALES
DES ETATS-UNIS CHEF D'ETAT MAJOR DE L'ORGANISME DES NATIONS UNIES CHARGE
DE CONTROLER L'EXECUTION DE LA TRENVE L'EVACUATION DES FORCES EGYPTIENNES
DONT L'EFFECTIF TOTAL ETAIT DE 2900 HOMMES ET DE TOUT LE MATERIEL MILITAIRE
AINSI QUE DES EFFETS PERSONNELS DE CES FORCES A COMMENCE LE 26 FEVRIER ET
A PRIS FIN LE 28 TOUT LE MATERIEL DE MARINE LOURD DES FORCES EGYPTIENNES
A ETE ENTREPOSE A EL ARISE SOUS LA GARDE DES NATIONS UNIES, CONFORMEMENT
AUX PRESCRIPTIONS DE LA CONVENTION

EN PLUS DES FORCES EGYPTIENNES 1050 CIVILS SUR UN TOTAL DE 3569
QUI SE TROUVAIENT DANS CE SECTEUR ET QUI DESIRAIENT SE RENDRE A GAZA
ONT ETE EUX AUSSI EVACUES SOUS LA SURVEILLANCE DES NATIONS UNIES LES
CIVILS QUI DESIRENT SE RENDRE DANS LE SECTEUR DE SEBRON SERONT EVACUES
LE 3 MARS SOUS ESCORTE DES NATIONS UNIES UN GROUPE D'OBSERVATEURS DES
NATIONS UNIES DEMEURE A AL FALUJA

RALPH BUNCHE

MEDIATEUR PAR INTERIM"

RECEIVED

MAR 28 1949

UNITED NATIONS
ARCHIVES